



FORMATION IMP 1 : Sensibilisation aux interventions en milieu périlleux

APPEL À CANDIDATURE

Le SDIS 22 propose à ses sapeurs-pompiers professionnels et volontaires une formation IMP1 : Sensibilisation aux interventions en milieu périlleux

CLÔTURE DES CANDIDATURES

==> 5 décembre 2021



Dans le cadre du renforcement de l'équipe départementale "secours en milieu périlleux", une formation de sensibilisation aux interventions en milieu périlleux (IMP1) sera organisée du **7 au 10 juin 2022**.

6 PLACES DE DISPONIBLES

> Pré-requis

- > Etre SPP ou SPV
- > Formation d'équipier validée, apte à toutes missions
- > Etre médicalement apte

Sont prioritairement appelés à candidater les personnels affectés sur un bassin de la spécialité ainsi que ceux de CIS limitrophes :

- Ouest (bassin Lannion – Perros-Guirec – Tréguier)
- Centre (bassin Saint-Brieuc – Le Perray)
- Est (bassin Lamballe - Emeraude – Plancoët)

Sélection :

Des tests de sélection seront réalisés le **26 mars 2022** sur la journée complète. Cette journée sera composée de divers ateliers représentatifs de la spécialité permettant d'identifier les compétences du candidats (aisance et appréhension au vide, esprit de groupe, analyse technique...).

Pour plus d'informations, contactez :

Le conseiller technique départemental
Lieutenant Florel MANAC'H au 02.96.75.40.63

CANDIDATURE

Les candidatures doivent être formulées au plus tard le 5 décembre 2021 sur le logiciel

EMMIE en postulant sur la Marque d'Intérêt :
[test sélection IMP1](#) et en

y déposant un CV et une lettre de motivation
(regroupé sur un seul document).